

COREPS

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Groupe de travail « Emploi, formation, insertion » #2

8 juin 2023

Afdas	Cyril Julien	DREETS	Samia Kamboua
Arsud	Anaïs Le Floch	France Festivals	Eve Lombart
Arsud	Julien Chauvet	Pôle emploi	Sarah Fekih
Arsud	Magali Blain	Profedim	Olivier Enguehard
Azad	Elyane Buisson	Région Sud	Stéphane Glaviano
Campus des Métiers	Corinne Clerissi	Région Sud	Vincent Mazer
CFDT	René Fontanarava	SFA-CGT	Catherine Lecoq
DRAC	Dalia Messara	SMA	Nadine Verna
DRAC	Céline Porro	Synavi	Claire Massabo

LA FORMATION EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Contrat de professionnalisation expérimental

Prévu à titre expérimental jusqu'au 31/12/2023, il permet l'acquisition de compétences ciblées sur un poste visé. Le salarié bénéficie également d'une opportunité d'embauche à l'issue de son contrat de professionnalisation.

Les conditions d'accès :

- _ Les jeunes de 16 à 25 ans désirant compléter leur formation initiale
- _ Les demandeurs d'emploi de 26 ans et plus
- _ Les bénéficiaires du RSA, allocation de solidarité spécifique, allocation aux adultes handicapés
- _ Les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé, d'un contrat unique d'insertion

La mise en œuvre :

- _ Identifier les compétences à acquérir
- _ Déterminer le parcours de formation (durée contrat, articulation formation théorique/mise en pratique, formateurs extérieurs, co-construction des contenus)
- _ Suivre le parcours de formation lors de 3 temps clés d'évaluation des acquis (avant – pendant – après), afin d'adapter le contenu de la formation au fur et à mesure.

> Consulter le power point de présentation [au lien suivant](#)

LE CAMPUS DES METIERS ET DES QUALIFICATIONS

Il réunit le Rectorat Académique de région, la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, les 4 Universités de la région (Université Côte d'Azur, Avignon Université, Aix-Marseille Université, Université de Toulon), les établissements scolaires proposant les options industries culturelles et créatives (ICC), les collectivités territoriales, les entreprises des secteurs de l'audiovisuel et du spectacle vivant.

Objectif : faire le pont entre les professionnels et la formation pour recueillir les besoins et proposer des actions afin de combler les lacunes constatées au sein du maillage socio-professionnel.

Les membres du Coreps seront invités à prendre part à la commission thématique "Insertion et emploi" qui devrait être organisée à la rentrée prochaine.

Consulter la présentation > [au lien suivant](#)

CONSTAT DES PARTICIPANTS

- Les jeunes connaissent très mal les métiers de la culture.
- Nécessité de disposer d'une cartographie des formations en région.
- Besoin de développer des formations en région afin que les professionnels évitent d'aller systématiquement sur Paris, notamment pour les besoins suivants : égalité femme/homme et VHSS, transition écologique, Community management, superviseur musical, directeur des opérations dans une startup.
- Sujet à traiter : question des formations à l'aire de l'IA (ex. enregistrement de voix off).
- Peu de formation pour les professionnels face caméra. L'arrivée de l'école de Théâtre Jacques Lecoq à Avignon, devrait constituer un atout pour la région en matière de formation d'acteurs. Les formations au casting ne sont pas jugées pertinentes.
- Manque de dispositifs de formation pour les professionnels au-delà de 30 ans.